

---

# UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE DES USAGERS



A l'époque du tout internet, les services publics se doivent d'évoluer afin de proposer un service au plus proche des nouvelles attentes des usagers. Le futur pôle administratif, avec un concept de guichet unique, est ainsi conçu pour faciliter l'accès aux services.

En un seul lieu, le pôle administratif regroupera les dix-neuf guichets d'accueil du public de la Ville de Chartres, de Chartres métropole, du CCAS et de Chartres Habitat, actuellement répartis sur onze sites différents.

Un bâtiment principal place des Halles permettra l'accueil du public autour d'un pôle accueil, de guichets d'information, d'espaces de confidentialité et de bureaux de rendez-vous.

Efficacité, praticité, accessibilité et confort seront les atouts majeurs de cet équipement adapté aux contraintes d'un secteur sauvegardé et qui s'inscrit dans une démarche d'urbanisme durable.

Tourné vers la ville et ses habitants, ce pôle administratif deviendra un outil « polyvalent » au

service de ses administrés à travers :

une salle des conseils qui accueillera les conseils municipaux et communautaires, mais aussi toutes manifestations privées de types projections, conférences et incentives,

une salle de réception modulable de plus de 700 m<sup>2</sup>, aménagée sous les jardins de Montescot.

une galerie publique qui constituera aussi une galerie d'exposition aménagée à la fleur des fondations de l'hôtel Montescot.

En parallèle, le programme du pôle administratif est aussi un programme de réaménagement urbain :

Les jardins de l'hôtel Montescot seront agrandis et deviendront un lieu de passage et de détente ouvert à tous

Des tapis couvre-sols fleuris marqueront également les entrées sud et ouest de ce périmètre.

Des haies basses appuyées par des arbres

palissés en rideaux viendront dessiner des perspectives traversantes.

Enfin des arbres en cépée constitueront une ponctuation supplémentaire.

### **En bref :**

Lancé début 2012, le concours d'architecte a retenu la proposition du groupement Cabinet Wilmotte (architecte mandataire) et G Trouvé/ F Tchepelev (architecture sur les monuments historiques).

- Maître d'ouvrage : Ville de Chartres
- Espaces d'accueil du public : un FrontOffice général, une salle des Conseils (conseils municipaux et communautaires, 220 places) et de conférences, une galerie de circulation et d'exposition au fruit des fondations de l'hôtel classé, une grande salle de réception (700 personnes) modulable en deux ou trois espaces de réception, salle de consultation des Archives municipales.
- Phasage : début des travaux : mai 2014 - livraison du FrontOffice : premier trimestre 2017 - livraison de l'ensemble (pôle administratif/réaménagement de l'hôtel classé, et périmètre urbain) : été 2017.
  - Surface utile : 14 000 m<sup>2</sup>
- Emprise de réaménagement urbain : 1,9 ha

